

Province de Québec

Municipalité de Sainte-Perpétue

MRC de l'Islet

À une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue lundi le 7 mars 2016 à 19 : 30 heures sont présents Mesdames Guylaine Cloutier, Stéphanie Lizotte, Caroline Caron, Messieurs Pierre Harton, Claude Daigle, Yan Chouinard tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.

43-03-2016

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

#### **ORDRE DU JOUR**

#### **SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MARS 2016**

#### **À 19:30 heures**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture et adoption des procès-verbaux;
3. Pro-maire pour mars, avril, mai et juin 2016 (Caroline Caron);
4. Autorisation signature des chèques pour le pro-maire (Caroline);
5. Plaintes (frein à moteur, niveau d'eau dans une entrée);
6. Achats d'équipements et fournitures de services en groupe (MRC);
7. Soumission pour l'enseigne du Parc Industriel;
8. Colloque du Carrefour action municipale et famille (Inscription);
9. Programme Recyclflu et celui pour recycler les piles et batteries;
10. Demande d'autorisation à la CPTAQ;
11. Demande Société canadienne du cancer, Noël en fête, Fabrique de Sainte-Perpétue, Le comité des Patriotes de la Côte du Sud, Salle du Centenaire (2), Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet, Action jeunesse Côte-Sud, Journal L'Oie Blanche, Bibliothèque municipale, Pitney Bowes,
12. Compte rendu des comités;
13. Liste de la correspondance;
14. Varia :
  - Caisse Populaire
  - Pétition motoneige
  - Pompiers
  - Tracteur

15. Acceptation des comptes;
16. Période des questions;
17. Levée de la séance;

44-03-2016 Lecture et adoption des procès-verbaux

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que les procès-verbaux du 1<sup>er</sup> et 9 février soient adoptés avec les mentions suivantes : d'ajouter au tableau des dons Maison d'Hélène, suite au visionnement de la séance du 9 février les conseillères Caroline Caron et Guylaine Cloutier sont bien parties à 19 :35.35 tel qu'indiqué au procès-verbal. Concernant le conseiller Yan Chouinard il indique qu'il voulait que le point de la Salle du Centenaire soit remis lors de la prochaine séance ordinaire du conseil .Concernant la conseillère Caroline Caron elle indique que lors d'une séance extraordinaire les points doivent être importants et que certains points auraient pu être discuté en séance de travail. La mairesse précise que les points reçus lors de la réunion du conseil le 1<sup>er</sup> février seraient discutés le 9 février.

45-03-2016 Pro-maire pour mars, avril, mai et juin 2016

Proposé par le conseiller Yan Chouinard, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que la conseillère Caroline Caron soit nommée pro-maire pour mars, avril, mai et juin 2016.

46-03-2016 Autorisation signature des chèques

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que les personnes suivantes sont dûment autorisées à signer les chèques pour et au nom de la municipalité de Sainte-Perpétue :

Madame Céline Avoine, maire;

Caroline Caron, pro-maire;

Madame Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.

Madame Lorraine B. Morneau, d.g.a.s.t.a.

Que cette résolution remplace la résolution 270-12-2015

47-03-2016 Plainte pour frein à moteur

Proposé par le conseiller Claude Daigle appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que la Municipalité achète et installe des affiches concernant l'interdiction de frein à moteur et demande les autorisations nécessaires pour effectuer l'installation.

48-03-2016

Plainte pour niveau d'eau dans une entrée de la rue des Marais

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu que la Municipalité exécute les travaux pour régler le problème d'accumulation d'eau sur la propriété 4713-91-1359 de la rue des Marais et ce, à la fonte des neiges.

49-03-2016

Achats d'équipement et fournitures de services en groupe

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Perpétue doit procéder à l'achat ou à la vérification de certains équipements reliés au service incendie dans le cadre de son Plan de mise en œuvre en sécurité incendie;

ATTENDU la possibilité de regrouper les municipalités dans le but d'uniformiser la demande de soumissions en plus de permettre la réalisation d'importantes économies d'échelle pour les municipalités participantes;

ATTENDU QU' une des démarches à faire avant de procéder à l'évaluation ou à l'achat de ces équipements est de demander des soumissions;

ATTENDU QUE la MRC de L'Islet a mis en place, dans le cadre de son Plan de mise en œuvre en sécurité incendie, une structure d'achats en groupe afin de procéder aux dites demandes de soumissions pour les municipalités de son territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et unanimement résolu d'autoriser la MRC de L'Islet à procéder pour et au nom de la municipalité de Sainte-Perpétue à une demande de soumissions auprès des fournisseurs de services potentiels dans le but d'acheter ou d'évaluer certains équipements reliés au service incendie selon la liste des besoins de la municipalité fournie à la MRC de L'Islet.

50-03-2016

Soumission pour l'enseigne du Parc Industriel

Il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu d'accepter la soumission de Carl Bourgault, Entrepreneur Électricien au montant de 1 151.88 \$ pour la réparation de l'enseigne du Parc Industriel.

51-03-2016 Inscription au Colloque du Carrefour action municipale et famille

Proposé par le conseiller Yan Chouinard, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu d'inscrire Lysiane Mercier au colloque du Carrefour action municipale et famille qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 3 juin prochain à Granby au coût de 265.00\$ taxes comprises.

52-03-2016 Programme Recycfluo pour les fluorescents etc

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu de contacter les responsables du programme Recycfluo afin d'avoir leurs contenants dans notre Municipalité pour les fluorescents etc.

53-03-2016 Programme Appel à Recycler pour les batteries

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu de contacter les responsables du programme Appel à Recycler pour avoir leurs contenants dans notre Municipalité pour les batteries.

54-03-2016 Demande d'autorisation à la CPTAQ

Considérant avoir reçu une copie de la demande d'autorisation de permis de construction d'une résidence en zone agricole pour le matricule 4918\_18\_8352;

Considérant que ce lot est situé en zone agro-forestière et que la construction de résidence est autorisée dans cette zone;

Bien qu'il y ait des espaces de construction en zone blanche nous considérons qu'il ne serait pas juste pour les demandeurs de se voir refuser cette demande puisqu'il n'y a plus d'agriculture sur ledit lot et ceux contigus;

Pour ces motifs il est donc proposé par le conseiller Yan Chouinard, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu d'appuyer la démarche des demandeurs auprès de la CPTAQ.

Concernant le souper de l'Entraide Pascal-Taché si jamais Madame Avoine ne peut assister au souper elle l'offrira à la pro-maire Madame Caron.

55-03-2016

Société canadienne du cancer

- Considérant que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;
- Considérant que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus vies;
- Considérant que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;
- Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;
- Considérant que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;
- Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;
- Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;
- Considérant que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;
- En conséquence il est proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseillère Guylaine Cloutier et résolu à l'unanimité de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.
- Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

56-03-2016 Demande de Noël en fête

Considérant que le babillard ne sort qu'au 2 mois et que d'éventuels communiqués devront être expédiés aux citoyens en dehors de ces Babillard;

Considérant que les dates éventuelles de « Noël en fête » sont tôt dans le mois de Décembre et qu'il serait important que le village soit illuminé pour cette fête;

Considérant que des lumières blanches aux lieux de lumières multicolores donneraient plus d'impact et que deux décorations lumineuses aux entrées du village avec la mention « Noël en fête » pourraient être ajoutées.

En conséquence il est proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu que la municipalité assume les frais de photocopies et d'expédition pour d'éventuels communiqués et que celle-ci installe les décorations de Noël avant cette fête et qu'elle assume les frais reliés aux changements et à l'ajout de décorations.

Des informations seront prises auprès de M. Maurice Lebel pour obtenir un prix pour la confection des décorations Noël en Fête

57-03-2016 Demande de la Fabrique de Sainte-Perpétue

Considérant que nous avons reçu une demande de la part de la Fabrique de Sainte-Perpétue pour l'utilisation de la piscine les 21 et 22 mai prochain pour un concours de pêche familiale;

Considérant que les profits de l'évènement seraient pour la Fabrique;

Considérant que la Fabrique aurait besoin de tables de pique-nique, poubelles.

Il est proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que la Municipalité autorise la Fabrique de Sainte-Perpétue à utiliser la piscine ainsi que les accessoires demandés lors de l'activité qui aura lieu les 21 et 22 mai prochain à la piscine.

Que la Fabrique de Sainte-Perpétue devra fournir une preuve d'assurance responsabilité civile à la Municipalité pour ces journées.

58-03-2016 Demande de la Fabrique de Sainte-Perpétue

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu de faire un don de 75.00\$ pour l'activité du dîner spaghetti au profit de la Fabrique de Sainte-Perpétue qui aura lieu le 1er mai à la Salle du Centenaire,

pour les rénovations et transformations de notre église à venir ainsi que l'achat de 10 cartes pour le diner spaghetti au coût de 12.00\$ chacune.

59-03-2016

Demande de la Salle du Centenaire

Considérant que le comité de la Salle du Centenaire est un organisme à but non lucratif;

Considérant que l'exemption des taxes pourrait servir à améliorer les infrastructures de la salle;

Il est proposé par le conseiller Pierre Harton appuyé par la conseillère Caroline Caron et résolu que la Municipalité de Sainte-Perpétue appui le comité de la Salle du Centenaire dans les démarches nécessaires auprès de la Commission municipale pour l'exemption des taxes.

La conseillère Stéphanie Lizotte se retire de cette décision car elle fait partie du comité de la Salle du Centenaire.

60-03-2016

Demande de la Salle du Centenaire

Considérant que nous avons reçu 10 cartes pour le méchoui au poulet qui aura lieu le 2 avril prochain à la Salle du Centenaire;

Considérant que les membres du conseil ont procédé au vote soit 1 membre pour l'achat de 10 cartes et de 4 membres pour l'achat de 5 cartes;

Il est proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que la Municipalité de Sainte-Perpétue achète 5 cartes pour le méchoui au poulet et la soirée dansante qui aura lieu le 2 avril prochain à la Salle du Centenaire.

La conseillère Stéphanie Lizotte se retire de cette décision car elle fait partie du comité de la Salle du Centenaire.

61-03-2016

100.00\$ accordé pour la demande d'Action Jeunesse Côte-Sud

Considérant que nous avons reçu une demande de la part d'Action Jeunesse Côte Sud pour la réalisation de capsules vidéo pour la prévention de la violence à l'école;

Considérant que les membres du conseil ont passé au vote soient 1 personne pour un montant de 150.00\$, 3 personnes pour un montant de 100.00\$ et de 2 personnes pour un montant de 200.00\$;

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu de faire un don de 100.00\$ pour la réalisation de capsules vidéo pour la prévention de la violence.

62-03-2016 Montant de 75.00\$ accordé à la Bibliothèque Municipale pour l'activité du 12 mars

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu d'accorder un montant de 75.00\$ à la Bibliothèque Municipale pour l'activité du 12 mars prochain avec l'auteur M. Gaétan Bernier et la P.D.G. des Éditions La Plume d'Oie Mme Micheline Pelletier.

Les membres du conseil donnent leur compte rendu.

63-03-2016 Offre de service de Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification comptable de 2016-2017 et 2018

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par la conseillère Caroline Caron et résolu d'accepter l'offre de service de Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification comptable de 2016 au montant de 9600.00\$, de 2017 au montant de 9725.00\$ et de 2018 au montant de 9840.00\$ plus les taxes applicables incluant l'audit des états financiers, la reddition de compte du MTQ et la reddition de compte de Recyc Québec.

64-03-2016 Désaccord suite à la réponse des administrateurs de la Caisse Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes Terres

Considérant qu'une pétition a été transmise aux administrateurs de la Caisse Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes Terres concernant une demande de remettre un guichet automatique dans l'entrée du Complexe Municipal;

Considérant que les administrateurs de la Caisse Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes Terres sont unanimes quant au bien-fondé de leur décision de retirer un guichet automatique;

Considérant que la réponse des administrateurs de la Caisse Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes Terres ne satisfait pas le conseil municipal de Sainte-Perpétue;

Considérant que la valeur prioritaire de la Caisse Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes Terres est la satisfaction de tous ses membres;



Considérant que les personnes âgées et les personnes qui ne sont pas habituées à utiliser internet ne peuvent pas sortir de l'argent par AccèsD et qu'ils doivent se déplacer soit au comptoir ou au guichet automatique pour obtenir de l'argent;

Considérant que les personnes âgées n'ont pas tous la possibilité d'avoir un ordinateur dans leur résidence pour effectuer des transactions;

Considérant que les comptoirs de services de la Caisse Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes Terres sont appelés dans le futur à fermer;

Considérant que si les comptoirs de services ferment leur porte, les personnes âgées devront prévoir de se déplacer pour utiliser le guichet automatique et l'accès au comptoir de la Caisse populaire et ce, en les obligeant à déboursier des frais supplémentaires;

Il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande aux administrateurs de la Caisse Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes Terres de revoir leur position concernant le guichet automatique et ce, dans le but prioritaire de donner satisfaction à tous ses membres.

65-03-2016

Acceptation des comptes :

Proposé par le conseiller Yan Chouinard, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu que les comptes suivants soient et sont adoptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants.

Journaux des déboursés et JG	95051.11\$
------------------------------	------------

Comptes fournisseurs et JG	106473.18\$
----------------------------	-------------

Classés en annexe

Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.

Les factures ont été vérifiées par Madame Céline Avoine et par le conseiller Yan Chouinard.

La période des questions débute à 22 :05 heures.

66-03-2016 Levée de la séance

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu que la séance soit levée à 22 :20heures.

---

Maire

---

Directrice générale sec.très